

Image not found or type unknown



Renseignements sur la carte de résident

Par **Mya242**, le **21/07/2015** à **23:50**

Bonjour! J'ai eu un enfant avec un homme qui est réfugié qui ne vit avec moi, j'élève seul mon enfant qui est reconnu réfugié grâce à son père. Je suis rentrée en France légalement comme étudiante après la naissance de mon enfant j'ai changé de statut j'ai maintenant la carte d'un an vie privée vie familiale. Ma question est si je peux bénéficier de la carte de résident si je fais ma demande. Veuillez me renseigner s'il vous plaît car je suis fatiguée de renouveler chaque année. J'aimerais avoir la carte de résident .